



# Concours du second degré

## Rapport de jury

---

**Concours : CAPET EXTERNE ET CAFEP**

**Section : Économie et gestion**

**Option : Marketing**

**Session 2015**

Rapport de jury présenté par :

**Miriam BENAC**  
présidente du jury

## SOMMAIRE DU RAPPORT DE JURY

	Pages
<b>BILAN DU CONCOURS 2015</b>	4
<b>ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ</b>	5
<b><u>1 Épreuve de synthèse</u></b>	5
<b>1.1. Éléments statistiques</b>	5
<b>1.2. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve</b>	5
1.2.1. Définition de l'épreuve	5
1.2.2. Programme de l'épreuve	6
<b>1.3. Observations du jury</b>	6
1.3.1. La note de synthèse	6
1.3.2. Les questions dans le domaine économique ou juridique	10
<b>1.4 Conclusion</b>	12
<b><u>2. Composition de sciences de gestion, option « marketing »</u></b>	13
<b>2.1. Éléments statistiques</b>	13
<b>2.2. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve</b>	13
2.2.1. Définition de l'épreuve	13
2.2.2. Programme de l'épreuve	13
<b>2.3. Présentation du sujet</b>	13
<b>2.4. Commentaires du jury</b>	15
2.4.1. Sur le fond	15
2.4.2. Sur la forme	16
<b>2.5. Conseils aux candidats</b>	16
2.5.1. Conseils portant sur le fond	16
2.5.2. Conseils portant sur la forme	17
2.5.3. Conseils généraux	17
<b>2.6. Conclusion</b>	18
<b>ÉPREUVES D'ADMISSION</b>	19
<b><u>3. Épreuve de mise en situation professionnelles</u></b>	19
<b>3.1 Quelques rappels</b>	19
3.1.1. Définition de l'épreuve	19
3.1.2. Déroulement de l'épreuve et commentaires	19
<b>3.2. Éléments statistiques</b>	19
<b>3.3. Observations des membres du jury</b>	20
3.3.1. Sur la préparation de l'épreuve	20
3.3.2. Sur le déroulement de l'épreuve	20
<b>3.4 Recommandations aux candidats</b>	22
<b><u>4. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier</u></b>	24
<b>4.1. Définition de l'épreuve</b>	24
<b>4.2 Éléments statistiques</b>	24
<b>4.3. Observations des membres du jury</b>	25
4.3.1. Sur l'élaboration du dossier	25
4.3.2. Sur le déroulement de l'épreuve	25
<b>4.4. Les conseils du jury</b>	26
4.4.1. Sur l'élaboration du dossier	26
4.4.2. Sur la présentation de l'exploitation didactique proposée	26
4.4.3. Sur l'entretien	27

<b>ANNEXES</b>	28
<b>Annexe 1 : Définition des épreuves du CAPET externe économie et gestion</b>	29
<b>Annexe 2 : Programme du concours</b>	31
<b>Annexe 3 : Note aux candidats admissibles</b>	33
<b>Annexe 4 : Exemples de sujets de mise en situation professionnelle proposés à la session 2015</b>	34
<b>Annexe 5 : Exemples de sujets pour l'épreuve d'entretien sur dossier de la session 2015</b>	37

**BILAN DU CONCOURS 2015****CAPET externe**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>Nombre de postes offerts au concours</b>	<b>55</b>	<b>72</b>
Candidats inscrits	1270	1410
Candidats présents	513	642
<i>Taux de présence</i>	<i>40,39%</i>	<i>45,53%</i>
<b>Candidats admissibles</b>	<b>141</b>	<b>190</b>
Moyenne des candidats admissibles (/20)	10,27	9,98
Moyenne du dernier candidat admissible	8,75	8,5
<b>Candidats admis sur liste principale (LP)</b>	<b>55</b>	<b>72</b>
Moyenne des candidats admis sur LP (/20)	12,69	13,37
Moyenne du dernier candidat admis sur LP (/20)	10,42	11,17
<b>Candidats admis sur liste complémentaire (LC)</b>	<b>11</b>	<b>28</b>
Moyenne du dernier admis sur LC (/20)	9,75	10

**CAFEP**

**Aucun poste proposé pour la session 2015.**

## ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

### 1 Epreuve de synthèse

#### 1.1. Éléments statistiques

	2014	2015
Moyenne	7,03	<b>6,95</b>
Nombre de copies	615	<b>646</b>
Note la plus haute (/20)	17	<b>17,5</b>
Note la plus basse (/20)	0	<b>0,5</b>
Moyenne partie synthèse	8,42	<b>8,15</b>
Partie questions (économie ou droit)	5,58	<b>5,65</b>

### RÉPARTITIONS DES NOTES

Notes	Nombre de notes obtenues à l'épreuve	Pourcentage	Pourcentages cumulés croissants
<b>N &gt;=12</b>	58	<b>9%</b>	
<b>10 &lt;= N &lt; 12</b>	80	<b>12%</b>	21%
<b>08 &lt;= N &lt; 10</b>	117	<b>18%</b>	39%
<b>05 &lt;= N &lt; 08</b>	215	<b>33%</b>	72%
<b>N &lt; 05</b>	176	<b>28%</b>	100%
<b>Total</b>	646	100%	

#### 1.2. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

##### 1.2.1. Définition de l'épreuve

L'épreuve consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire relatif à des problématiques relevant du management des organisations et en l'étude de leurs prolongements économiques et juridiques.

Le sujet de l'épreuve peut être commun à plusieurs options.

Elle comporte deux parties :

- une synthèse à partir de la formulation d'une problématique fournie dans le sujet et centrée sur l'exploitation pédagogique d'un thème de management des organisations ;
- une réponse à une série de questions à portée didactique, soit dans le domaine économique, soit dans le domaine juridique. Le candidat choisit de traiter la série de questions se rapportant à l'un ou à l'autre de ces domaines.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Le sujet de cette épreuve a été commun à trois options du CAPET d'économie et gestion :

- Communication, organisation et gestion des ressources humaines,
- Comptabilité et finance,
- Marketing.

### 1.2.2. Programmes de l'épreuve

Les programmes de l'épreuve de synthèse comportent des éléments communs à toutes les options du concours.

Ces programmes comprennent deux parties, l'une en relation avec les programmes des disciplines correspondantes enseignées dans la série STMG (programmes en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours), l'autre précisant l'étude des thèmes complémentaires.

#### A) Droit

a) Les thèmes des programmes de droit des classes de première et terminale « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau licence.

b) Les thématiques suivantes traitées au niveau licence :

- Les régimes juridiques de l'activité professionnelle
- L'adaptation de la relation de travail par la négociation
- Les relations contractuelles avec la personne publique
- Le droit de l'immatériel
- La gestion du risque par le droit

#### B) Économie

a) Les thèmes des programmes d'économie des classes de première et terminale « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau licence.

b) Les thématiques suivantes traitées au niveau licence :

- La dynamique de la croissance économique et le développement
- La politique économique dans un cadre européen
- La globalisation financière
- La régulation de l'économie mondiale

#### C) Management des organisations

a) les thèmes des programmes de management des organisations des classes de première et terminale « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau M1.

b) les thématiques complémentaires traitées au niveau M1 :

- L'entrepreneuriat et le management
- Le développement stratégique
- La gestion des ressources humaines
- La gestion des ressources technologiques et des connaissances

### 1.3. Observations du jury

L'épreuve se compose de deux parties qui vont faire l'objet de commentaires différenciés.

#### 1.3.1. La note de synthèse

##### Sujet

A partir du dossier documentaire ci-joint, vous rédigerez une note de synthèse relevant du management des organisations et relative à la problématique suivant :

**« Motivation et implication des salariés dans un environnement économique dégradé »**

Votre note de synthèse comportera 1 500 mots (+/- 10 %).

Rappel :

La note de synthèse reprend les différents éléments du dossier sans ajout de données supplémentaires et sans refléter l'avis du rédacteur.

**A) RAPPEL DES CONSIGNES RELATIVES AU NOMBRE DE MOTS**

Le sujet précise le nombre de mots attendus dans la synthèse. En l'occurrence, pour la session 2015 : 1 500 mots étaient attendus (+/- 10 %).

La technique de comptage des mots est la suivante : seuls comptent les mots ou groupes de mots entre deux espaces.

Les candidats doivent indiquer le décompte du nombre de mots à la fin de la synthèse. Ce nombre est vérifié par le jury.

**B) REMARQUES METHODOLOGIQUES SUR LA SYNTHÈSE**

La synthèse prend appui sur une méthodologie spécifique qu'il convient de maîtriser. Elle doit respecter un certain formalisme. La synthèse permet d'évaluer le candidat sur sa capacité à contextualiser, à problématiser et à structurer les idées. En outre, elle permet d'apprécier les aptitudes du candidat à exploiter un dossier documentaire et à sélectionner les informations pertinentes pour les mettre en perspective dans le cadre d'un plan pertinent.

La lecture attentive du dossier documentaire est primordiale pour procéder à un repérage sélectif des informations afin d'élaborer un plan et un enchaînement des idées conformes à la problématique posée.

Dans le cadre du sujet posé, les 12 documents proposés nécessitaient un tri entre les idées principales et accessoires pour les utiliser judicieusement dans une démonstration maîtrisée. Par exemple, il n'était pas souhaitable de mettre sur le même plan l'annexe à vocation pédagogique (document 1) et celles constituant un apport de connaissances. Le document 1 pouvait constituer une grille de lecture pour les autres documents afin de ne sélectionner que les informations pertinentes conformes au cadre donné.

Au-delà de l'aspect purement méthodologique, la synthèse nécessite, au niveau de la forme, une rigueur dans la présentation, dans la construction de la syntaxe et dans la maîtrise de l'orthographe et des règles grammaticales. Il s'agit là d'éléments inhérents à la « professionnalisation », attendue de la part de futurs enseignants.

La méthodologie de la synthèse n'est pas maîtrisée par tous les candidats, ce qui a conduit à un ensemble hétérogène de copies. Néanmoins, les membres du jury ont corrigé de bonnes copies, répondant aux exigences de l'épreuve tant sur le fond que sur la forme.

- **Introduction**

C'est un élément important qui nécessite une attention particulière du candidat car il conditionne bien souvent la structuration des idées qui vont suivre. Il s'agit de différencier l'accroche, le contexte, la problématique, les enjeux, les définitions des termes à partir des documents et la présentation du plan dans le cadre d'un enchaînement progressif et fluide.

Globalement, les membres du jury ont souligné une insuffisance dans la structuration et le contenu de l'introduction. L'ensemble reste souvent très succinct et superficiel, ce qui ne contribue pas à mettre en évidence les éléments nécessaires à un développement argumenté et raisonné.

Ainsi, l'accroche de la synthèse est très rarement convaincante voire inexistante.

Dans un nombre important de copies, les termes du sujet ne sont pas définis ou de manière trop superficielle.

Si le jury a noté de la part des candidats un effort dans la recherche d'une problématique, celle-ci ne reflète pas toujours les enjeux du sujet. Certaines copies ne présentent aucune problématique.

De nombreuses copies proposent une annonce de plan explicite. Cependant, le plan ne répond pas toujours à la problématique proposée. En outre, certaines copies annoncent un plan dans l'introduction qui ne correspond pas à celui du développement, ce qui met en évidence des incohérences dans la structuration des idées.

### - **Développement**

Les copies qui répondent aux attentes de l'épreuve sont construites à partir des idées pertinentes des documents dans une logique argumentative qui met en évidence un raisonnement pour répondre à la problématique posée. Néanmoins, la note de synthèse reprend les différents éléments du dossier sans ajout de données supplémentaires et sans refléter l'avis du candidat.

Le jury constate que le développement des parties ne respecte pas toujours le plan annoncé.

Le corpus documentaire ne posait pas, en l'occurrence, de problèmes de compréhension. Une fois encore, il faut rappeler que les documents doivent être hiérarchisés et que le candidat doit éviter la paraphrase. En outre, l'ensemble des documents doit être utilisé. Le jury a constaté que la référence aux documents n'était pas souvent indiquée, ce qui pourtant faciliterait l'enchaînement et la structuration des idées pour le candidat, en évitant la redondance et l'exploitation partielle du dossier documentaire.

Le jury déplore que de nombreux candidats s'affranchissent de la consigne du nombre de mots à respecter, ce qui les pénalise.

### **C) REMARQUES QUANT AUX CONTENUS ATTENDUS**

Le sujet porte sur une thématique d'actualité : « La motivation et l'implication des salariés dans un environnement économique dégradé. »

Plusieurs problématiques étaient envisageables. A titre d'exemples :

- Comment les entreprises/organisations peuvent-elles motiver et impliquer leurs salariés dans un contexte de crise économique ?
- Quels leviers/facteurs de motivation les entreprises peuvent-elles encore actionner dans un environnement économique contraignant ?
- La crise économique actuelle ne conduit-elle pas les entreprises à rechercher de nouveaux facteurs de motivation et d'implication ?

### **Propositions de plans possibles pour la synthèse :**

<b>Plan n°1 : Plan organisé selon la structure : Enjeux / Moyens (Pourquoi ?/ Comment ?)</b>
--

#### **I. Agir sur la motivation et l'implication des salariés dans un environnement économique dégradé : un impératif managérial**

A. Un environnement économique dégradé, source de démotivation et d'un manque d'implication des salariés



- B. La motivation et l'implication des salariés, sources de performance économique
- C. Une culture d'entreprise réaffirmée ou réinventée, une nécessité et un tremplin vers la relance

## **II. Diversifier et mobiliser les leviers de motivation et d'implication des salariés**

- A. Des leviers traditionnels de motivation et d'implication sous contraintes
- B. De nouveaux leviers à mettre en œuvre
- C. Des conditions d'efficacité à respecter : le dialogue et l'exemplarité

<b>Plan n°2 :</b>
-------------------

### **I. Les enjeux de la motivation et de l'implication des salariés dans un environnement économique dégradé**

- A. Les liens entre la motivation et l'implication des salariés, et la performance de l'entreprise semblent établis
- B. Les difficultés économiques détériorent la motivation et l'implication des salariés
- C. Les nouvelles contraintes mettent à l'épreuve la culture d'entreprise

### **II. La nécessité de réinventer les leviers de motivation et d'implication**

- A. L'utilisation et l'adaptation des leviers traditionnels
- B. L'innovation managériale et organisationnelle
- C. Une nouvelle déclinaison de la culture d'entreprise

### **D) CONSEILS AUX CANDIDATS**

La note de synthèse est un exercice exigeant, nécessitant une bonne maîtrise méthodologique qui ne peut s'acquérir que dans le cadre d'une préparation rigoureuse et régulière à l'épreuve.

Il est fortement conseillé aux candidats d'annoncer et de faire apparaître dans leur copie : les définitions des mots clefs à partir des documents, la problématique et l'annonce du plan adopté.

Il est recommandé de faire apparaître le plan dans le développement afin de structurer les idées et les rendre cohérentes.

Les documents doivent être utilisés de façon judicieuse et exhaustive. Il est préconisé de faire référence aux documents utilisés (indiquer le numéro du document).

Le candidat doit veiller à ne jamais exprimer d'opinion personnelle, ni faire référence à des connaissances extérieures au dossier documentaire.

Le candidat doit contrôler le décompte du nombre de mots, ce dernier étant vérifié par les correcteurs.

Le candidat doit soigner sa copie et mettre en place un temps de relecture afin de vérifier la syntaxe et l'orthographe.

La gestion du temps est un des éléments de la réussite ; de ce fait, il est important de s'entraîner à ce type d'exercice dans les conditions du concours.

### ***Rappel des principes de base de la note de synthèse***

La note de synthèse n'est pas un résumé condensé de différents articles. Le but de cette épreuve est de tirer les informations essentielles de chaque document, puis de les organiser de manière structurée dans sa copie. Dans tous les cas, il s'agit de proposer une information brève, objective, directement utilisable, sur un sujet qui pose problème.

### **L'objectivité**

Une règle fondamentale consiste à éviter la partialité qui n'est pas de mise dans une note de synthèse, quels que soient les arguments développés. Ce n'est pas un rapport personnel et il convient de ne jamais manquer à la règle de l'objectivité qui vaut neutralité.

### **Étapes de conception de la synthèse**

1. Effectuer une lecture attentive du dossier documentaire. Extraire les éléments fondamentaux de chaque document en rapport avec le sujet posé puis hiérarchiser les idées retenues.
2. Problématiser l'idée directrice qui relie les différents documents. La formuler en préalable à l'annonce du plan en la situant dans un contexte, des enjeux.
3. Construire un plan, l'annoncer dans l'introduction puis le respecter dans le développement.
4. Articuler son argumentation en prévoyant des transitions entre parties et sous parties.
5. Éviter qu'à l'intérieur des différentes parties le propos ne se perde en détails et digressions.
6. Ne pas formuler d'opinion personnelle.
7. La conclusion (facultative) doit être concise.

## **1.3.2. Questions dans le domaine économique ou juridique**

### **Sujet**

Le candidat choisira la série de questions d'ordre économique ou d'ordre juridique, **sans possibilité de panachage, en indiquant clairement sur la copie, la nature de son choix.**

### **Choix N°1 : Questions économiques**

- 1.1 Pourquoi et comment l'État intervient-il dans la répartition des revenus ?
- 1.2 La flexibilité du marché du travail permet-elle de lutter contre le chômage ?
- 1.3 Dans quelle mesure la globalisation financière est elle source d'instabilité économique ?

### **Choix N°2 : Questions juridiques**

- 2.1 Quels sont les moyens juridiques à la disposition d'une entreprise face à un co-contractant défaillant ?
- 2.2 Pourquoi et comment les employeurs préviennent-ils les risques en matière de santé au travail ?
- 2.3 Comment le droit du travail concilie-t-il protection des salariés et flexibilité pour l'entreprise ?

## **1. REMARQUES GENERALES**

Le jury constate que, d'une manière générale, cette partie du sujet a été négligée en raison d'un manque de temps et/ou de connaissances.

Les réponses sont parfois hors sujet et les questions traitées de manière incomplète.

L'analyse manque généralement de rigueur et les réponses ne sont pas toujours assez argumentées. Les concepts ne sont pas ou mal définis. Les apports théoriques sont faibles ou confus. La majorité des candidats ne maîtrise pas suffisamment les références théoriques attendues. Les théories énoncées doivent avoir un lien avec la question.

Les réponses ne sont pas suffisamment structurées et souvent trop superficielles.

Le jury valorise par ailleurs les candidats qui proposent des connaissances actualisées.

- *Concernant les questions d'économie :*

- Beaucoup de candidats ne sont pas capables de définir certains concepts de base : revenu (composition, répartition, différents types), flexibilité, marché du travail, chômage, globalisation financière
- Le raisonnement économique est limité et l'argumentation peu développée

- *Concernant les questions de droit :*

- Les connaissances en droit sont inégales suivant les candidats
- Certains candidats s'éloignent des problématiques des questions pour afficher leurs connaissances
- Les réponses restent néanmoins trop superficielles chez certains candidats et les connaissances de base ne sont pas toujours maîtrisées, notamment les moyens juridiques à la disposition de l'entreprise face à un contractant défaillant, les risques en matière de santé au travail.
- La qualification juridique est trop souvent imprécise ou trop superficielle

## **2. CONSEILS AUX CANDIDATS**

Tout enseignant d'économie gestion est appelé à enseigner les disciplines transversales que sont l'économie et le droit. Les concepts et définitions doivent être parfaitement connus et les mécanismes doivent être maîtrisés. Des auteurs doivent être cités quand cela est nécessaire.

Les candidats doivent utiliser un vocabulaire économique et juridique approprié.

Si, en termes de contenus, les programmes de BTS constituent la référence, le niveau minimum requis est bien celui du master 1. En conséquence, il est essentiel de s'appuyer sur les ouvrages universitaires de référence ainsi que sur d'autres sources actualisées.

Les réponses aux questions doivent être structurées, argumentées et rédigées. Le jury attend une introduction avec une problématique et un développement exhaustif. Le jury reste néanmoins conscient du temps limité dont disposent les candidats et n'exige en conséquence pas un formalisme comparable à celui attendu dans une dissertation.

La présentation doit être soignée. L'orthographe et la syntaxe doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

Les candidats doivent être attentifs à la gestion du temps afin de pouvoir consacrer un temps suffisant au traitement des questions.

#### **1.4. Conclusion**

Le jury accorde une grande importance à la maîtrise des concepts et des théories. Ces derniers se traduisent par la clarté des définitions, par la rigueur des mécanismes décrits, ainsi que par la progressivité des concepts abordés. Ces développements doivent s'accompagner d'une grande maîtrise de la forme : orthographe et synthèse, mais aussi cohérence du plan.

## **2. Composition de sciences de gestion, option « marketing »**

### **2.1. Éléments statistiques**

	N<5	5<=N<8	8=N<10	10<=N<12	>=12	TOTAL
Nombre de notes	150	294	119	76	14	653
<b>Pourcentages</b>	<b>23 %</b>	<b>45 %</b>	<b>18 %</b>	<b>12 %</b>	<b>2 %</b>	
<i>Rappel 2014</i>	<i>20,32%</i>	<i>42,61%</i>	<i>22,9%</i>	<i>10,65%</i>	<i>0</i>	
Note la plus basse	<b>0.5</b>					
Note la plus haute	<b>17</b>					
Nombre de copies corrigées	653					
<b>Moyenne</b>	<b>6,6 (6,9 en 2014)</b>					

### **2.2. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve**

#### **2.2.1. Définition de l'épreuve**

##### **Composition de sciences de gestion (durée : cinq heures ; coefficient 1).**

L'épreuve consiste en l'étude de situations de gestion basées sur des données réelles, en vue de les analyser et de proposer des solutions. Elle mobilise les sciences de gestion dans l'option correspondante ainsi que des références au management des organisations et aux systèmes d'information de gestion.

Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

#### **2.2.2. Programme de l'épreuve**

##### **Sciences de gestion (extraits)**

A - Programme commun à toutes les options

Les thèmes du programme de Sciences de gestion en classe de première « sciences et technologies du management et de la gestion » traités au niveau M1.

B – Programmes spécifiques à chacune des options....

#### **3. Option marketing**

A - Les programmes de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies du management et de la gestion » dans la spécialité « mercatique », traités au niveau M1.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans les référentiels des BTS « management des unités commerciales », « négociation et relation client », « commerce international » traités au niveau M1.

### **2.3. Présentation du sujet**

L'étude de cas portait cette année sur le groupe Hexis, composé des sociétés Hexis Films (spécialisée dans la fabrication de films en PVC), Hexis Racing (course automobile) et Hexis Drink (nouvelle structure dédiée aux boissons énergisantes). La diversité des activités permettait d'aborder les méthodologies du management, des systèmes d'information de gestion et du commerce international.

Un premier dossier portait sur une analyse de la situation d'Hexis Films au travers d'un diagnostic

interne et d'une étude des investissements réalisés.

Le second dossier avait pour objet d'étudier le développement d'un nouveau produit.

Enfin, un troisième dossier, focalisé sur Hexis Drink, proposait une analyse de la politique commerciale de cette nouvelle filiale.

## ***ÉLEMENTS DE CORRIGE***

### **DOSSIER 1 : Investir pour rester le leader sur le marché du film PVC**

#### *1.1 Réalisez le diagnostic interne de la société Hexis Films.*

Ici, seuls les aspects internes sont attendus. De plus, un diagnostic doit être structuré (la distinction forces/faiblesses ne suffit pas) et argumenté (les caractéristiques doivent être interprétées).

#### *1.2 Caractérisez les investissements réalisés par Hexis Films.*

La caractérisation diffère de l'énumération. Il convient d'exploiter des notions et un vocabulaire approprié (ici, matériel/immatériel, capacité/renouvellement/productivité...) pour l'effectuer correctement. Par ailleurs, un effort de structure (conclusion à *minima*) est attendu.

#### *1.3 Justifiez les moyens utilisés pour financer ces investissements.*

Les choix effectués, indiqués dans les annexes, nécessitent d'être justifiés, pas seulement décrits.

### **DOSSIER 2 : Développer les ventes d'Hexis Films**

#### *2.1 Montrez l'intérêt pour Hexis Films de prospector les chirurgiens dentistes et proposez un argumentaire adapté.*

Cette question comporte deux temps qui doivent être clairement distingués. L'argumentaire est généralement plus efficace lorsqu'il est structuré (CAP, SONCAS...).

#### *2.2 Justifiez le choix de recourir à une force de vente externe pour cette prospection en précisant les modalités opérationnelles, notamment en termes de taille.*

Là encore, chaque étape de la question doit être distinguée. Le détail des calculs doit apparaître pour permettre d'évaluer la démarche.

#### *2.3 Présentez une analyse critique de l'outil utilisé et formulez des propositions visant à améliorer l'efficacité du système d'information mercatique (SIM).*

L'analyse critique doit distinguer des points positifs et négatifs avant de proposer des améliorations, voire des alternatives. La proposition d'outils de type PGI/CRM est la bienvenue.

#### *2.4 Établissez l'offre CIF Jacksonville en € correspondant à la demande d'Hexis USA.*

Cette question mobilise des connaissances de commerce international. Une nouvelle fois, le détail des calculs est indispensable. Une présentation sous forme de tableau facilite la lecture et la compréhension.

### **DOSSIER 3 : Adapter la politique commerciale d'Hexis Drink**

#### *3.1 Analysez la stratégie de communication d'Hexis Drink.*

La stratégie de communication ne se réduit pas aux moyens employés. La cible, les objectifs et un effort de structure sont attendus.

#### *3.2 Appréciez la cohérence du marchéage d'Hexis Drink.*

Le marchéage est un outil classique qui doit être maîtrisé. Il convient d'en faire clairement ressortir les différentes composantes. Toutefois, il ne faut pas pour autant oublier la question de la cohérence de ces variables entre elles et vis-à-vis de la stratégie marketing (cible, positionnement...).

#### *3.3 Concluez sur les choix opérés.*

Cette question classique suppose de synthétiser les analyses précédentes mais aussi de proposer des pistes complémentaires.

## **2.4. Commentaires du jury**

### **2.4.1. Sur le fond**

#### **Premier dossier :**

Certains candidats ont consacré un temps important à ce dossier au risque de ne pas terminer le travail proposé. Le diagnostic est souvent peu abouti, se limitant à une liste de caractéristiques, qui pourraient être aussi bien considérées comme des forces que comme des faiblesses. La structure est parfois trop sommaire. Néanmoins, quelques candidats ont su mobiliser des grilles d'analyses (en citant, par exemple, des auteurs tels que PORTER) de manière pertinente.

Par ailleurs, le concept d'investissement ainsi que les typologies usuelles sont mal maîtrisés. Il en va de même des modes de financement et de leurs implications stratégiques.

#### **Second dossier :**

L'argumentaire, le SIM et les Incoterms sont généralement mal maîtrisés, ce que le manque de structuration des réponses aggrave. En conséquence, beaucoup de réponses restent trop superficielles. De plus, la confusion entre analyse et proposition est trop récurrente et les propositions effectuées sont souvent peu opérationnelles.

#### **Troisième dossier :**

Cette partie a été quelquefois négligée, ce qui semble dénoter une mauvaise gestion du temps par les candidats. D'autre part, les réponses données sont très générales et peu structurées. La stratégie de communication se réduit trop souvent aux moyens utilisés, éludant la cible et les objectifs. Le marchéage, s'il est généralement structuré autour de ses principales composantes, est fréquemment présenté sans recul par rapport à la stratégie de l'entreprise. Enfin, la dernière question a été régulièrement négligée, se réduisant à une (trop) rapide synthèse (redite ?) de la question précédente.

**De façon générale, il est regrettable que :**

- les questions ne soient pas toujours bien lues (réponses partielles ou hors sujet) ;
- les candidats se limitent à reprendre les éléments figurant dans les annexes sans les analyser ;
- les réponses données ne soient pas davantage structurées, justifiées et argumentées ;
- certaines parties aient été traitées partiellement, voire pas du tout ;
- beaucoup de candidats ne maîtrisent pas suffisamment les méthodes et les outils leur permettant d'effectuer les analyses nécessaires (diagnostic, argumentaire, outils de gestion, techniques du commerce international, marchéage...).

Au final, de trop nombreux candidats affichent des lacunes importantes aussi bien en termes de méthodologie qu'au niveau des concepts, pourtant fondamentaux. Cela est particulièrement gênant pour des candidats se présentant au CAPET d'économie-gestion.

**2.4.2. Sur la forme**

La profession d'enseignant requiert un certain nombre d'aptitudes que le jury a tenu à valoriser :

- la clarté de la présentation de la copie ;
- la logique de la démonstration et des explications ;
- la maîtrise de la langue française, de l'orthographe et de la syntaxe.

Ces qualités peuvent être observées dans certaines copies bien présentées :

- des présentations sous forme de tableaux sont utilisées opportunément afin de rendre la structure plus apparente ;
- les réponses sont rédigées et argumentées ;
- les arguments destinés à répondre avec précision à la question posée sont organisés de façon rigoureuse.

Cependant, le jury déplore :

- l'absence de structuration, de clarté et de précision du propos et de maîtrise de la langue française ;
- le manque de soin de certaines copies dont l'écriture est parfois illisible ;
- des questions parfois traitées dans le désordre, sans numérotation, ou regroupées ;
- une orthographe médiocre voire déplorable pour certaines copies.

**2.5. Conseils aux candidats**

**2.5.1 Conseils portant sur le fond**

**Le candidat doit être capable :**

- d'analyser et interpréter une situation organisationnelle dans son contexte ;
- de repérer et d'analyser les verbes d'action utilisés dans le questionnement ;
- de maîtriser les concepts, les outils et les démarches requis pour résoudre un problème de gestion en prenant en compte les contraintes internes et externes à l'organisation étudiée ;
- de justifier les choix méthodologiques, apprécier leur impact sur les résultats obtenus, démontrer une prise de recul quant à la mise en œuvre des démarches ;
- de mettre en perspective les problèmes traités et les résultats obtenus dans un cadre temporel, organisationnel et sociétal global.

**Le candidat doit par ailleurs :**

- maîtriser et mobiliser tous les champs de connaissances théoriques des sciences de gestion, du management des organisations et des systèmes d'information de gestion ;
- prendre du recul et analyser les problématiques dans leur dimension professionnelle ;



- bien cerner les questions posées et la documentation fournie pour éviter le hors sujet ;
- éviter la « récitation » de cours sans réelle adaptation à la question posée ;
- identifier les différents niveaux d'analyse du cas ;
- s'efforcer d'effectuer les calculs demandés, pertinents pour illustrer et argumenter (calculs et commentaires) ;
- présenter des réponses structurées et en lien avec la réalité professionnelle ;
- utiliser un vocabulaire technique et adapté ;
- citer et exploiter les auteurs à bon escient (les références ne sont pas toujours citées de manière opportune) ;
- adapter ses réponses au contexte du sujet ;
- éviter l'énumération des éléments donnés dans les annexes mais privilégier une approche analytique.

### **2.5.2 Conseils portant sur la forme**

Les candidats doivent s'efforcer de suivre les conseils suivants :

- l'introduction, les transitions et les conclusions ne sont pas exigées. Cependant, elles peuvent servir la structuration du propos, à condition de rester succinctes ;
- la gestion du temps doit être considérée comme essentielle car les fins de copies sont bâclées ;
- la présentation de la copie doit être soignée (aérer la copie, numéroter les pages et les questions clairement) ;
- l'écriture doit rester lisible, y compris en fin de devoir ;
- les réponses doivent être structurées, et ce, de manière apparente, en mettant en évidence les éléments essentiels du raisonnement (soulignement des mots clés, présentation sous forme de tableau, titres et sous-titres...) ;
- l'usage des tableaux, souvent utile à la structuration du propos, ne doit pas occulter la nécessité de justifier ses affirmations et d'argumenter ses réponses.
- la paraphrase doit être proscrite, même si quelques citations peuvent être opportunes ;
- l'orthographe et la syntaxe doivent être soignées (éviter les abréviations, favoriser un style concis, des phrases complètes, un registre de langue relativement soutenu...) ;

### **2.5.3. Conseils généraux**

Pour réussir cette épreuve, le candidat doit :

- analyser et s'appropriier les programmes des classes de première et terminale STMG ainsi que les référentiels des BTS du secteur commercial (MUC, NRC mais aussi CI) ;
- lire attentivement le contexte, les mises en situation et les annexes pour appréhender et s'imprégner de l'environnement stratégique et mercatique du sujet afin de mieux répondre au questionnement ;
- après une première lecture, avoir une vision globale des travaux à réaliser afin d'apprécier le temps à y consacrer ;
- apprendre à gérer son temps afin de traiter de façon efficace tous les travaux demandés ;
- pour chaque dossier, bien repérer les annexes nécessaires à une étude approfondie. Il convient d'exploiter la documentation jointe en sélectionnant les informations pertinentes ;
- rechercher les mots-clés, les comprendre avant de répondre aux questions ;
- adapter les apports théoriques au contexte de l'entreprise ;
- approfondir, justifier, argumenter les réponses ;
- contrôler la fiabilité et la vraisemblance des résultats ;
- faire preuve de qualités rédactionnelles, de rigueur et soigner l'expression écrite, la syntaxe, la grammaire, et la graphie, pré requis nécessaires au métier d'enseignant.

## **2.6. Conclusion**

La réussite à cette épreuve nécessite des connaissances solides dans le domaine de l'économie, du droit, du management des organisations et du marketing. La dimension didactique et pédagogique doit être aussi présente à toutes les étapes de la démarche de résolution du problème proposé. Cette dimension didactique et pédagogique se traduit par la clarté des explications, la cohérence des argumentations, la progressivité des notions abordées. Une préparation sérieuse passe par l'appropriation des démarches spécifiques à l'enseignement technologique, dont l'étude de cas est une composante importante. Elle suppose des capacités de transposition des situations vécues ou observées en entreprise dans le domaine de la formation initiale ou continue. Un entraînement à la résolution des études de cas proposées à divers niveaux peut contribuer aussi à la réussite au concours.

Les épreuves d'admission évaluent la capacité du candidat à élaborer une activité pédagogique à destination des élèves, à investir une situation d'enseignement en tant que futur professeur et à maîtriser des gestes techniques et professionnels. Le principe de l'évaluation des candidats sur leur capacité à transmettre et faire partager les valeurs et principes de la République ainsi que l'ensemble des dispositions de la Charte de laïcité a été renforcé à la session 2015 : des éléments de contexte des situations professionnelles fournies aux candidats dans le cadre de l'épreuve de mise en situation professionnelle ainsi que les questions posées lors de l'entretien dans le cadre de l'épreuve sur dossier avaient ainsi, entre autres, pour objectif de mesurer la perception par les candidats des enjeux des pratiques de laïcité et de citoyenneté dans le cadre de leur futur métier.

### **3. Épreuve de mise en situation professionnelle**

#### **3.1 Quelques rappels**

##### **3.1.1 Définition de l'épreuve**

L'épreuve consiste en la présentation et la justification de la démarche suivie pour la construction d'une séquence pédagogique. Celle-ci porte, au choix du candidat au moment de l'épreuve, sur **l'économie, le droit ou le management des organisations**. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury ; elle précise les conditions d'enseignement ainsi que les éléments de contexte relatifs aux élèves.

##### **3.1.2 Déroulement de l'épreuve et commentaires**

Le candidat prépare sa séquence pédagogique en loge durant 3 heures.

Sa prestation orale devant le jury se déroule en deux temps :

- 30 minutes maximum d'exposé ininterrompu de sa séquence pédagogique,
- 30 minutes d'entretien avec le jury pendant lequel le candidat est interrogé sur sa démarche, ses choix pédagogiques et sur certains points de sa présentation.

Le candidat est évalué sur sa **professionnalité**, c'est-à-dire sur sa capacité à appréhender des situations professionnelles, à établir une transposition didactique et pédagogique adaptée au public et au niveau de classe, à prendre du recul, à proposer une évaluation, à travailler en équipe (collaboration avec les membres de l'équipe pédagogique), à prendre en compte les contraintes de fonctionnement de l'établissement et sur sa capacité à transmettre les valeurs de la République.

#### **3.2 - Éléments statistiques**

Nombre de candidats admissibles : 190

Nombre de candidats présents : 184

Notes	N°5	5 □ N° 8	8 □ N° 10	10 □ N° 12	12 □ N° 15	N° 15
Nombre de candidats	20	41	24	15	35	49
%	<b>11</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>19</b>	<b>27</b>
Notes	N° 10			N° 10		
Nombre de candidats	85			99		
%	<b>46,2%</b>			<b>53,8%</b>		
<i>Rappel 2014</i>	<i>41,17%</i>			<i>58,83%</i>		

Note la plus basse / 20	<b>01</b>
Note la plus haute / 20	<b>20</b>

Moyenne de l'épreuve / 20	<b>10,5</b> <i>(rappel 2014 : 10,71)</i>
---------------------------	---

### 3.3 - Observations des membres du jury

Les membres du jury ont pu observer qu'une majorité de candidats identifient les enjeux de l'épreuve de mise en situation professionnelle ce qui témoigne d'une préparation sérieuse. .

#### 3.3.1 Sur la préparation de l'épreuve par les candidats

La majorité des candidats semble avoir sérieusement utilisé leur temps de préparation lors de l'épreuve et proposent donc un exposé structuré. La prise en compte des **référentiels et des programmes** des différents niveaux de formation n'est malheureusement pas encore systématique, certains candidats se réfèrent ainsi uniquement aux sommaires des ouvrages lors de leur préparation.

L'utilisation d'une démarche standardisée pour des candidats manifestement formés à l'épreuve a été fréquemment identifiée par le jury. Ce cadrage méthodologique est positif mais ne doit pas se faire au détriment de l'analyse des situations d'enseignement.

#### 3.3.2 Sur le déroulement de l'épreuve

##### A/ Sur la forme

##### a) L'exposé

La majorité des candidats respecte le temps imparti (30 mn maximum) mais certains exposés sont inférieurs à 20 mn.

La présentation de l'exposé oral est convenablement structurée. Certains candidats toutefois ne présentent pas de façon suffisamment détaillée le déroulement de la séquence choisie ou, par une mauvaise gestion du temps, ils la décrivent trop sommairement.

La lecture des productions par le candidat prive parfois le jury d'une communication visuelle fondamentale. De ce fait la prestation perd en capacité de conviction et en dynamisme.

La présentation de l'expérience professionnelle de certains candidats est trop longue et ne peut se substituer au traitement du sujet proposé. Cette pratique peut s'avérer parfois contre productive pour le candidat.

L'utilisation de supports numériques pour présenter la séquence pédagogique peut faciliter la qualité de la communication. Cette pratique ne doit cependant en aucun cas être systématisée, une présentation écrite rigoureuse et adaptée peut être aussi un très bon outil de communication.

La diffusion de tout ou partie d'un support vidéo ou sonore est inutile et chronophage. Il est préférable que le candidat précise son contenu et l'intérêt de son exploitation dans la séquence pédagogique.

### **b) L'entretien**

De nombreux entretiens sont très constructifs et d'un excellent niveau de réflexion pédagogique.

Une majorité de candidats a manifesté une réelle qualité d'écoute afin de pouvoir répondre aux questions de manière cohérente.

Certains candidats cependant ne parviennent pas à identifier les lacunes de leur prestation même si le questionnement du jury essaie de les orienter.

La capacité à interroger sa propre pratique et à relativiser la validité d'une proposition est malheureusement insuffisante chez certains candidats.

Quelques candidats ont des difficultés à gérer leur stress, ce qui peut affecter la qualité de la communication.

### **B/ Sur le fond**

La plupart des prestations des candidats présente une séquence pédagogique cohérente par rapport au sujet proposé

Si les savoirs associés au sujet sont pour la majorité des candidats convenablement maîtrisés, il est à regretter que pour d'autres les lacunes techniques et scientifiques soient manifestes

De plus, le vocabulaire pédagogique et didactique nécessaire à l'argumentation est utilisé parfois de manière artificielle et redondante.

La durée prévue de la séquence pédagogique est souvent irréaliste à cause d'un cadrage imprécis et peu rigoureux de toutes les étapes de la séquence ; le temps accordé à chacune des étapes de la séquence est même parfois ignoré. De plus, les objectifs pédagogiques ne sont pas toujours énoncés. Certains candidats évoquent les contraintes du contexte lors de l'exposé mais n'en tiennent pas compte lors de leurs propositions didactiques et pédagogiques.

Les supports pédagogiques indispensables au déroulement de la séquence sont évoqués par les candidats. Cependant, ils ne correspondent pas toujours à l'objectif annoncé, souvent du fait de la pauvreté de la base documentaire des candidats (un ouvrage de référence par exemple).

Parfois le candidat se limite à une évocation très imprécise d'un éventuel support dont l'origine et le contenu restent confus.

Les candidats sous-estiment l'importance du rôle de la production écrite. Le jury constate souvent l'absence de réflexion quant à la rédaction de la trace écrite. La formalisation des savoirs se résume parfois à un schéma de synthèse.

Les transversalités avec les autres matières sont souvent présentées mais les modalités pratiques de mise en œuvre restent fréquemment imprécises ou inexistantes.

Les propositions d'évaluation sont souvent abordées comme des contraintes nécessaires sans utilité pédagogique clairement explicitée.

Les problématiques relatives à la gestion des comportements passifs ou perturbateurs et à la gradation et au rôle de la sanction, sont sous-estimées par les candidats. La réflexion sur la transmission des valeurs de la République est souvent peu aboutie.

Globalement, le jury apprécie les exposés clairement structurés et argumentés. Ces exposés doivent répondre à l'ensemble des attentes de l'épreuve : définition des objectifs pédagogiques, place de la séquence dans la progression pédagogique, déroulement envisagé de la séquence, supports et outils utilisés (notamment numériques), propositions en matière d'évaluation (diagnostique, formative, sommative...), transversalités possibles avec les autres enseignements...

### **3.4 - Recommandations aux candidats**

Les candidats doivent bien connaître les référentiels et les programmes, ainsi que les savoirs et les compétences associés. Ils doivent aussi connaître les épreuves de certification.

Une maîtrise de la langue française est attendue : il est fondamental de soigner la syntaxe et d'éviter les expressions familières. Les documents rédigés et présentés doivent respecter les règles d'orthographe.

Les candidats doivent rester concentrés sur l'objectif de présentation de leur séquence et éviter de perdre trop de temps à présenter leur parcours professionnel. Cependant les candidats ayant une expérience professionnelle peuvent la mettre à profit dans l'exploitation de leur séquence si cela est pertinent et judicieux. Lorsque les candidats ont une expérience d'enseignement qui ne correspond pas à la situation professionnelle dans laquelle ils se trouvent, ils doivent impérativement la transposer au niveau requis.

L'observation de classes de différents niveaux et les échanges avec les membres des équipes pédagogiques, permettent de mieux appréhender la diversité des choix pédagogiques et les différentes modalités d'organisation du travail de la classe. La connaissance des principes de fonctionnement de base d'un établissement scolaire est nécessaire.

Les candidats doivent également se tenir informés de l'actualité dans les trois domaines : économie, droit et management des organisations.

Il est recommandé de présenter des supports pédagogiques actualisés issus d'une base documentaire suffisante et diversifiée. Certains candidats font le choix d'un manuel pédagogique comme support de leur leçon. Ce choix peut être judicieux : le candidat doit cependant montrer qu'il s'est approprié cette approche pédagogique en sachant la justifier.

Les candidats doivent pouvoir produire une séquence en ayant réfléchi à la pertinence des supports, en proposant une mise en situation réelle et en ne se contentant pas d'émettre des hypothèses.

Les candidats doivent tenir compte du profil des élèves présenté dans le contexte pédagogique afin de proposer des pratiques pédagogiques adaptées et pertinentes. La prise en compte de tous les éléments est indispensable afin de justifier des choix pédagogiques qui soient appropriés.

Les transversalités doivent être abordées de manière plus concrète en mettant en valeur le travail collaboratif de l'équipe pédagogique.

Une séquence doit être présentée dans sa réflexion pédagogique globale, ce qui sous-entend l'intégration d'évaluations sous diverses modalités possibles ainsi que la définition de leurs enjeux. Les candidats doivent bien avoir à l'esprit que la deuxième partie de l'épreuve consiste en un entretien. Ils doivent donc se préparer à une réflexion commune avec le jury sur leurs choix et sur leur démarche pédagogiques qui peuvent parfois exiger une analyse critique. Ainsi doivent-ils veiller à la qualité de leur écoute, à la pertinence de leurs arguments, à leur aptitude à convaincre. Ils doivent prendre le temps de la réflexion et structurer leurs réponses.

Au cours de l'épreuve, il est important qu'ils s'adressent à l'ensemble des membres du jury en adoptant une posture et une gestuelle appropriée.

Enfin, les candidats doivent faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit afin d'appréhender les adaptations nécessaires du métier d'enseignant.

Il est vivement conseillé au candidat de suivre une préparation sérieuse et de se soumettre à des entraînements.

Enfin, les observations formulées les années précédentes restent valables. Le jury recommande fortement aux candidats de consulter les rapports des sessions précédentes bien que les modalités de l'épreuve soient récentes (*cf. Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique, publié au JORF n°0099 du 27 avril 2013 (NOR: MENH1310121A) Article 3 et ANNEXE I – ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE – Section économie et gestion – B. Épreuves d'admission – 1° Épreuve de mise en situation professionnelle – Source : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)*).

## **4. Épreuve sur dossier**

### **4.1. Présentation de l'épreuve sur dossier**

Durée de l'épreuve :

- Durée de préparation : deux heures ;
- Durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes) ;
- Coefficient : 2.

Modalités de l'épreuve :

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique, dans le champ des sciences de gestion et dans l'option choisie, d'une situation organisationnelle réelle, observée ou vécue par le candidat. Elle prend appui sur un dossier documentaire d'une dizaine de pages maximum (hors annexes), produit par le candidat.

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

Le sujet proposé par le jury, à partir du dossier, précise le contexte et les conditions de l'enseignement envisagé.

Au cours de l'exposé, le candidat présente ses réponses au sujet et justifie les orientations qu'il privilégie. L'entretien qui lui succède permet au jury d'approfondir les points qu'il juge utile. Il permet en outre d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société). En effet, l'évaluation de l'aptitude des futurs enseignants à transmettre les valeurs et les principes de la République et à s'approprier la dimension civique de leur enseignement trouve plus particulièrement sa place dans le cadre de l'épreuve sur dossier.

Aucune réponse type n'est attendue aux questions posées sur cette dimension. La commission d'interrogation évalue la qualité de la réflexion personnelle du candidat, ainsi que sa compréhension du fonctionnement d'un établissement scolaire et son adhésion aux valeurs de la République et à la Charte de Laïcité.

### **4.2. Éléments statistiques**

Sur 184 candidats présents, la moyenne générale est de **10,7/ 20**

	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=16
Nbre de notes	16	42	27	20	31	48
Pourcentage	<b>8,7%</b>	<b>22,83%</b>	<b>14,76%</b>	<b>10,87%</b>	<b>16,85%</b>	<b>26,9%</b>
<i>Rappel 2014</i>	9,2	17,1	14,5	14,5	21,7	23
N>=10		Plus faible note		<b>1/20</b>		
Moyenne générale	<b>10,7</b> (rappel 2014 : 10,9)	Meilleure note		<b>20/ 20</b>		



### **4.3. Observations des membres du jury**

#### **4.3.1 Sur la constitution du dossier**

Le dossier n'est pas évalué en tant que tel mais sert de support à l'élaboration du sujet par le jury. Sa composition, d'environ 10 pages (hors annexes), conditionne la possibilité pour le jury de proposer un sujet accessible pour le candidat et conforme aux attentes de l'épreuve.

La plupart des candidats ont respecté la contrainte de dix pages hors annexes, évité les fautes d'orthographe et proposé un contexte mercatique et commercial pertinent.

Néanmoins, quelques dossiers rendent difficiles une transposition didactique pour les motifs suivants : dossiers pauvres en contenu, dossiers portant sur un contexte difficilement accessible aux élèves, dossiers portant sur une thématique trop spécifique limitant la diversité du champ des transpositions didactiques.

La composition des dossiers est un point d'appui important pour proposer une bonne exploitation didactique du contexte organisationnel que les candidats ont choisi. Ceux qui ont bien réussi l'épreuve se sont appuyés sur des dossiers riches et des annexes exploitables. Par contre, certains candidats restent trop souvent prisonniers de la problématique de leur dossier et ont des difficultés à sélectionner les informations pertinentes pour répondre au sujet proposé.

#### **4.3.2 Sur le déroulement de l'épreuve**

- **Les objectifs de l'épreuve**

Les objectifs de l'épreuve sont encore trop souvent mal compris par un nombre significatif de candidats.

- Certains candidats proposent des ressources (textes, graphiques...) sans préciser leur exploitation pédagogique. D'autres présentent des ressources brutes sans faire les adaptations nécessaires à leur exploitation pédagogique ou avec un questionnement inadapté au regard des objectifs visés.

- D'autres ont des difficultés à faire le lien entre les ressources présentées et les points du référentiel à traiter proposés dans le sujet.

- De nombreux candidats présentent une séquence pédagogique, ce qui ne correspond pas aux attentes de l'épreuve.

- **Déroulement de l'épreuve**

Concernant le déroulement de l'épreuve, la plupart des candidats n'exploitent pas le temps de 30 minutes qui leur est proposé, la durée moyenne des exposés étant de 20 minutes.

Les exposés sont convenablement structurés dans l'ensemble et la communication orale globalement maîtrisée. Les membres du jury attirent l'attention sur le fait que quelques candidats ont une attitude inappropriée pour un entretien de recrutement (trop de décontraction, registre de langue peu soutenu ou tenue inadaptée).

- **La transposition didactique**

Concernant la production de la ressource pédagogique ou du support d'évaluation, si quelques candidats ont fait des propositions remarquables, d'autres ont eu des difficultés à respecter le cadre du sujet qui leur était soumis (thème à traiter, niveau et type de classe, conditions d'enseignement). Dès lors, les ressources pédagogiques produites ont été peu pertinentes. Les membres du jury ont apprécié les propositions approfondies et correctement justifiées.

Les candidats ne présentent trop souvent qu'une exploitation pédagogique d'un ensemble de documents sans la replacer dans une progression annuelle, ni à l'intérieur d'une séquence plus globale (TD, cours, évaluation,...). De plus, la durée allouée au travail demandé est trop peu souvent présentée par les candidats.

Le candidat doit préciser les objectifs pédagogiques liés à l'utilisation de ses supports.

- **La maîtrise des connaissances**

Pour un certain nombre de candidats, le jury constate une méconnaissance des référentiels et des lacunes importantes sur des connaissances de base liées à la spécialité ce qui nuit à la didactisation.

Si les candidats ont une connaissance inégale des institutions et du système éducatif, certains ont réfléchi aux valeurs de ces institutions et notamment celles de la République.

D'autres ont parfois mal appréhendées les valeurs élémentaires de la République (citoyenneté, nationalité,...).

#### 4.4 Les conseils du jury

##### 4.4.1 Sur la composition du dossier

Pour répondre au sujet posé par le jury, le candidat doit, pendant sa préparation, choisir dans son dossier le ou les éléments qu'il souhaite exploiter, justifier ses choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier si besoin d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

Il est donc souhaitable que le dossier mette en valeur une ou des problématiques claires de l'organisation observée, avec une sélection de documents qui permette de traiter cette problématique. En revanche il n'est pas demandé aux candidats de présenter une séquence pédagogique à travers son dossier.

Le dossier servant de support à l'épreuve doit permettre la création, par le candidat, de ressources pédagogiques et de supports d'évaluation diversifiés et pertinents pendant son temps de préparation. Le candidat doit prévoir des parties ou annexes exploitables dans le cadre d'une situation pédagogique.

Il est aussi conseillé aux candidats de ne pas restreindre leur dossier à une utilisation exclusive sur un thème donné.

##### 4.4.2 Sur la présentation de l'exploitation didactique proposée

L'exposé du candidat à partir du dossier dure 30 mn maximum.

Le jury conseille aux candidats de se présenter très rapidement (2 minutes environ).

La présentation de l'exposé doit être structurée et le plan annoncé.

Le candidat doit mieux exploiter le temps imparti à l'exposé, notamment en tirant pleinement parti des 30 minutes allouées à l'exposé.

Il doit adopter une communication dynamique.

Il doit faire le lien entre la situation de l'entreprise et les concepts à aborder proposés par le sujet.

Il est absolument nécessaire que le candidat consacre la majeure partie de cet exposé à la transposition didactique qu'il propose.

Le candidat devra être particulièrement attentif à l'extrait du référentiel fourni pour didactiser sa situation.

Le candidat peut faire le choix en le justifiant, de ne pas traiter tous les savoirs ou compétences proposés, notamment s'il estime qu'ils ne correspondent pas aux éléments de son dossier.

Le candidat ne doit pas hésiter à évoquer des ressources complémentaires qu'il pourrait utiliser.

**Rappel aux candidats :** aucun élément ressource, autre que ceux créés par le candidat pendant le temps de composition ou contenus dans le dossier n'est accepté. La limite d'une dizaine de pages doit être respectée.

#### 4.4.3 Sur l'entretien (30 mn)

Les membres du jury conseillent aux candidats **une meilleure écoute et prise en compte des questions posées**. Il est également nécessaire de faire **preuve de conviction** et d'**argumenter** ses réponses.

Les candidats doivent être capables de développer **leurs connaissances** sur plusieurs thèmes :

- Les quatre référentiels sur lesquels porte le programme pour mieux aborder les transversalités et effectuer les prolongements nécessaires à leur didactisation.
- Les notions fondamentales de l'option choisie, le candidat devra être capable d'ouverture par rapport aux notions abordées dans son dossier.
- Les institutions et le système éducatif (notamment le rôle des différents acteurs).

Les candidats seront amenés à **approfondir et préciser** leurs propositions, à les **justifier** au regard des points du référentiel à traiter, des besoins et acquis des élèves et des objectifs que le candidat s'est lui-même fixé. Les candidats devront alors faire preuve du recul nécessaire pour **réagir et améliorer** leurs propositions. De même ils devront être conscients de l'importance du respect des principes fondamentaux de la République et de la Charte de la Laïcité au sein de l'Ecole.

## **ANNEXES**

## **Annexe 1 : Définition des épreuves**

Textes de référence : arrêté du 19/04/2013 modifié par l'arrêté du 24/07/2013

### **A. — Épreuves d'admissibilité**

#### **1° Composition de sciences de gestion.**

L'épreuve consiste en l'étude de situations de gestion basées sur des données réelles, en vue de les analyser et de proposer des solutions. Elle mobilise les sciences de gestion dans l'option correspondante ainsi que des références au management des organisations et aux systèmes d'information de gestion.

Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

#### **2° Épreuve de synthèse.**

L'épreuve consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire relatif à des problématiques relevant du management des organisations et à leurs prolongements économiques et juridiques.

Le sujet de l'épreuve peut être commun à plusieurs options.

Elle comporte deux parties :

- une synthèse à partir de la formulation d'une problématique fournie dans le sujet centrée sur l'exploitation pédagogique d'un thème de management des organisations ;
- une série de questions à portée didactique, soit dans le domaine économique, soit dans le domaine juridique. Le candidat choisit de traiter la série de questions se rapportant à l'un ou à l'autre de ces domaines.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

### **B. — Épreuves d'admission**

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

#### **1° Épreuve de mise en situation professionnelle.**

Durée de préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (présentation : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient : 2.

L'épreuve consiste en la présentation et la justification de la démarche suivie pour la construction d'une séquence pédagogique. Celle-ci porte, au choix du candidat au moment de l'épreuve, sur le management des organisations, l'économie ou le droit. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury ; elle précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

#### **2° Épreuve d'entretien à partir d'un dossier.**

Durée de préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient : 2.

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique, dans le champ des sciences de gestion et dans l'option choisie, d'une situation organisationnelle réelle, observée ou vécue par le candidat. Elle prend appui sur un dossier documentaire d'une dizaine de pages maximum (hors annexes), produit par le candidat.

Le sujet proposé par le jury, à partir du dossier, précise le contexte et les conditions de l'enseignement envisagé.

Au cours de l'exposé, le candidat présente ses réponses au sujet et justifie les orientations qu'il privilégie. L'entretien qui lui succède permet au jury d'approfondir les points qu'il juge utile. Il permet en outre d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

## **Annexe 2 : Programme du concours**

**Session 2015**

### **Options :**

- Communication, organisation et gestion des ressources humaines
- Comptabilité et finance
- Marketing
- Informatique et systèmes d'information
- Gestion des activités touristiques

### **Concours externe**

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission comporte des éléments communs à toutes les options du concours et des éléments spécifiques à chacune d'entre elles.

Les programmes de référence sont ceux en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.

Les textes législatifs et réglementaires de référence sont ceux en vigueur au 31 décembre de l'année précédant celle du concours.

### **1. Droit**

A - Thèmes des programmes de droit des classes de première et terminale « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau M1

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau M1 :

- Les régimes juridiques de l'activité professionnelle
- L'adaptation de la relation de travail par la négociation
- Les relations contractuelles avec la personne publique
- Le droit de l'immatériel
- La gestion du risque par le droit

### **2. Économie générale**

A - Thèmes des programmes d'économie des classes de première et terminale « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau M1.

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau M1 :

- La dynamique de la croissance économique et le développement
- La politique économique dans un cadre européen
- La globalisation financière
- La régulation de l'économie mondiale

### **3. Management des organisations**

A - Thèmes des programmes de management des organisations des classes de première et terminale « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau M1.

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau M1 :

- L'entrepreneuriat et le management
- Le développement stratégique
- La gestion des ressources humaines
- La gestion des ressources technologiques et des connaissances

## 4. Sciences de gestion

A - Programme commun à toutes les options

Les thèmes du programme de Sciences de gestion en classe de première « sciences et technologies du management et de la gestion » traités au niveau M1.

B – Programmes spécifiques à chacune des options

1. Option communication, organisation et gestion des ressources humaines

A - Les thèmes du programme de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies du management et de la gestion » dans la spécialité « ressources humaines et communication », traités au niveau M1.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans le référentiel du BTS « assistant de manager », traités au niveau M1.

2. Option comptabilité et finance

A - Les thèmes du programme de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies du management et de la gestion » dans la spécialité « gestion et finance », traités au niveau M1.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans le référentiel du BTS « comptabilité et gestion des organisations », traités au niveau M1.

3. Option marketing

A - Les programmes de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies du management et de la gestion » dans la spécialité « mercatique », traités au niveau M1.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans les référentiels des BTS « management des unités commerciales », « négociation et relation client », « commerce international » traités au niveau M1.

4. Option informatique systèmes d'information

A - Les programmes de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies du management et de la gestion » dans la spécialité « systèmes d'information de gestion », traités au niveau M1.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel décrits dans le référentiel du BTS « services informatiques aux organisations » traités au niveau M1.

C - Les thématiques suivantes traitées au niveau M1 :

- Principes, démarches et outils de modélisation des processus
- Architectures réseaux, conception, évolution, administration
- Bases de données, méthodes et outils de développement d'applications
- Management de projets de système d'information.

5 Option gestion des activités touristiques

Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans le référentiel du BTS « tourisme », traités au niveau M1.

### Correspondance entre les épreuves et les programmes

Épreuves d'admissibilité

1. Composition de sciences de gestion : Management des organisations et sciences de gestion
2. Épreuve de synthèse : Management des organisations, droit, économie générale

Épreuves d'admission

1. Épreuve de mise en situation professionnelle : Management des organisations, droit, économie générale
2. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier : Sciences de gestion



### **Annexe 3 : Note aux candidats admissibles**

Textes de référence : arrêté du 19/04/2013 modifié par l'arrêté du 24/07/2013

#### **1. Épreuve de mise en situation professionnelle**

En fonction du choix effectué par le candidat avant le démarrage de la préparation, un sujet de droit, d'économie ou de management lui est remis. Le sujet précise explicitement le thème et le niveau de la séquence pédagogique demandée, ainsi que le contexte dans lequel se déroulera cette séquence (par exemple nature de l'établissement, nombre d'élèves, place de la séquence dans le déroulement de l'année, possibilité d'accès à des postes informatiques, etc.).

Au cours des trois heures de préparation, le candidat peut consulter tous les documents dont il s'est muni dans la perspective de l'épreuve (y compris des ouvrages de références et des manuels scolaires). Il peut aussi utiliser son propre équipement numérique à l'exclusion de toute fonction de communication, dès lors que celui-ci dispose d'une alimentation électrique autonome.

La connexion au réseau Internet ou à tout autre réseau étendu (WAN) ou local (LAN), par tout procédé, est strictement interdite et sera considérée comme une tentative de fraude. Enfin aucune impression ne pourra être réalisée.

L'utilisation de l'équipement numérique est autorisée lors de la présentation et de l'entretien avec le jury. La disponibilité d'un matériel de vidéo-projection n'est pas assurée, de même que sa compatibilité avec l'équipement personnel du candidat.

#### **2. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier**

Le dossier du candidat est une création personnelle réalisée à partir de situations organisationnelles en rapport avec l'option du concours qu'il a observées ou vécues au sein d'une organisation (administration, collectivité, association ou entreprise). Il comporte des descriptions et des analyses de ces situations ainsi que toutes informations de contexte, données, supports, illustrations permettant d'en rendre compte. Il ne comporte pas de présentation de leur exploitation pédagogique.

À partir du dossier du candidat, la commission d'interrogation propose un sujet qui fixe le thème et le niveau de classe dans lesquels le candidat doit situer son exploitation didactique.

L'extrait de programme ou de référentiel correspondant peut être fourni au candidat avec le sujet. La nature de l'exploitation attendue est précisée dans le sujet. Elle traite de la transposition didactique des situations organisationnelles issues du dossier : analyses, conditions, portées et limites.

Pour cette épreuve, la seule ressource autorisée pour le candidat est le dossier imprimé qu'il a transmis au jury, sans aucun ajout d'aucune sorte le jour de l'épreuve. L'utilisation d'un équipement numérique n'est pas autorisée pour cette épreuve, ni au cours de la préparation ni au cours de l'entretien.

## Annexe 4 : Exemples de sujets de mise en situation professionnelle proposés à la session 2015

### CAPET EXTERNE/CAFEP D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2015

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Mise en situation professionnelle

Coefficient 2

Préparation : 3 heures – Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)

Rappel de la définition de l'épreuve : L'épreuve consiste en la présentation et la justification de la démarche suivie pour la construction d'une séquence pédagogique. Celle-ci porte, au choix du candidat au moment de l'épreuve, sur le management des organisations, l'économie ou le droit. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury ; elle précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

### Sujet n° 1

Vous avez la responsabilité de l'enseignement suivant :

**Économie**

En classe de :

**1<sup>ère</sup> STMG**

Le contexte pédagogique est le suivant :

Vous enseignez dans un lycée d'enseignement général et technologique situé à la périphérie d'une grande ville de province (150 000 habitants). Vous assurez en 1<sup>ère</sup> STMG, les cours d'économie et de droit, ainsi que les cours de sciences de gestion. Vous êtes également chargé(e) d'assurer les cours de management dans une classe de terminale STMG.

La classe compte 27 élèves : un tiers de la classe s'intéresse et participe activement au cours, mais le reste du groupe est assez dissipé : il faut constamment les recadrer. Le cours se déroule le jeudi de 16h à 18h dans une salle banalisée équipée d'un poste informatique et d'un vidéoprojecteur.

Un élève est victime de harcèlement sur les réseaux sociaux.

Depuis le début de l'année plusieurs élèves (9) sont régulièrement absents aux devoirs, et il apparaît que le phénomène s'amplifie.

Vous présenterez un projet de séquence pédagogique s'inscrivant dans la question d'économie suivante :

### **La fixation du prix sur les marchés concurrentiels**

En vous appuyant sur vos ressources, vous présenterez :

- les objectifs,
- la place de la séquence dans votre progression pédagogique,
- le déroulement envisagé,
- les supports et outils utilisés notamment numériques,
- vos propositions en matière d'évaluation,
- les transversalités que vous envisagez,
- les autres aspects que vous jugerez utiles

**CAPET EXTERNE/CAFEP D'ÉCONOMIE ET GESTION**

Option « marketing »

Session 2015

**ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION**

Mise en situation professionnelle

Coefficient 2

Préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)

**Rappel de la définition de l'épreuve :**

*L'épreuve consiste en la présentation et la justification de la démarche suivie pour la construction d'une séquence pédagogique. Celle-ci porte, au choix du candidat au moment de l'épreuve, sur le management des organisations, l'économie ou le droit. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury ; elle précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.*

**Sujet n°6**

Vous avez la responsabilité de l'enseignement suivant :

**Droit**

en classe de :

**BTS Négociation relation client deuxième année**

Le contexte pédagogique est le suivant :

Vous enseignez dans un lycée technologique situé à la périphérie d'une ville de 120 000 habitants. Votre classe de BTS NRC est composée de 32 étudiants. Ils ont des difficultés à l'écrit et sont difficiles à canaliser à l'oral. Vous assurez le cours de droit. Vos étudiants viennent d'effectuer une période de stage en entreprise. Pendant son stage un étudiant a été confronté à son maître de stage. Amené à utiliser les ordinateurs de l'entreprise, il envoyait et recevait des messages personnels, et se rendait sur les réseaux sociaux pour diffuser des informations et des appréciations sur l'entreprise. Après plusieurs mises en garde, l'administration du lycée a dû intervenir pour régler le problème avec beaucoup de difficultés de compréhension de la part de l'étudiant. Cet incident est revenu dans les discussions au retour de la période de stage, au cours desquels l'étudiant a été soutenu par ses camarades.

Votre salle de cours est équipée d'un vidéoprojecteur. Vous pouvez disposer d'une salle équipée de 20 ordinateurs et d'un vidéoprojecteur.

Vous présenterez un projet de séquence pédagogique s'inscrivant dans la question de droit suivante :

**L'immatériel et la protection de la personne dans la sphère professionnelle.**

En vous appuyant sur vos ressources, vous présenterez :

- les objectifs,
- la place de la séquence dans votre progression pédagogique,
- le déroulement envisagé,
- les supports et outils utilisés notamment numériques,
- vos propositions en matière d'évaluation,
- les transversalités que vous envisagez,
- les autres aspects que vous jugerez utiles

# CAPET EXTERNE / CAFEP D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2015

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Mise en situation professionnelle

Coefficient 2

Préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)

## Rappel de la définition de l'épreuve :

*L'épreuve consiste en la présentation et la justification de la démarche suivie pour la construction d'une séquence pédagogique. Celle-ci porte, au choix du candidat au moment de l'épreuve, sur le management des organisations, l'économie ou le droit. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury ; elle précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.*

## Sujet n° 5

Vous avez la responsabilité de l'enseignement suivant :

### Management des entreprises

En classe de :

### BTS « Commerce international à référentiel commun européen » – 1<sup>re</sup> année

Le contexte pédagogique est le suivant :

Vous enseignez dans un lycée polyvalent en province. Ce lycée propose toutes les spécialités du baccalauréat STMG et deux sections de techniciens supérieurs tertiaires : « Commerce international à référentiel commun européen » et « Banque » (en alternance). En BTS commerce international à référentiel commun européen, vous assurez les enseignements concernant l'environnement juridique et économique en 1<sup>re</sup> année et 2<sup>e</sup> année ainsi que le cours de prospection et suivi de clientèle. La classe de 1<sup>re</sup> année BTS commerce international compte 35 étudiants : 20 filles et 15 garçons issus pour 50 % du baccalauréat STMG, 32 % du baccalauréat ES, 8% du baccalauréat S, 8 % du baccalauréat L et 2% d'un baccalauréat professionnel « Vente ». Quatre étudiants ont intégré la STS après une réorientation, trois provenant de l'université et un d'une classe préparatoire. La recherche de stage à l'étranger pose des difficultés aux étudiants.

Votre cours se déroule le mercredi matin de 8 heures à 10 heures dans une salle équipée d'un poste informatique avec vidéoprojecteur pour le professeur et de 18 ordinateurs pour les étudiants. Ces étudiants ont appris à travailler en autonomie par la conduite d'activités réelles en entreprise.

Vous présenterez un projet de séquence pédagogique sur le thème suivant :

### Le diagnostic stratégique

En vous appuyant sur vos ressources, vous présenterez :

- les objectifs,
- la place de la séquence dans votre progression pédagogique,
- le déroulement envisagé,
- les supports et outils utilisés notamment numériques,
- vos propositions en matière d'évaluation,
- les transversalités que vous envisagez,
- les autres aspects que vous jugerez utiles.

## Annexe 5 : Exemples de sujets pour l'épreuve d'entretien sur dossier de la session 2015

### CAPET EXTERNE D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2015

### ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve sur dossier

Coefficient 2

Préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure : Présentation 30 minutes maximum ; entretien 30 minutes

**NOM du candidat : xxx**

**Numéro de jury : xxx**

**Date :**

L'épreuve porte sur l'exploitation de votre dossier.

Elle consiste à élaborer et à présenter au jury une production (ressource pédagogique ou support d'évaluation) dans le cadre suivant :

Niveau et type de classe : Terminale STMG – Spécialité Mercatique

Contexte : classe entière de 30 élèves

Enseignement : Mercatique

Thème : Conditionnement, stylisme et marque

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier si besoin d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

NB : Il s'agit de didactiser une situation vécue ou observée dans une organisation et non de présenter une leçon.

### Extrait du programme ou du référentiel :

Thème 2 : Mercatique et Marchés

Question de gestion	Notions	Contexte et finalités
<b>L'ENTREPRISE VEND-ELLE UN PRODUIT OU UNE IMAGE ?</b>	Composantes de l'offre, conditionnement, stylisme, marque, qualité, image	<b>Pour créer son offre, l'entreprise s'appuie sur un ensemble de caractéristiques qu'elle doit définir et doser en cohérence avec sa position concurrentielle et celle souhaitée pour son offre. La marque est l'une des principales caractéristiques qui contribue à la création de valeur tant pour le consommateur que pour l'entreprise. Grâce à l'étude de situations concrètes, l'élève doit être capable :</b> D'identifier les caractéristiques d'une offre bien/service D'analyser l'importance de la marque D'en déduire les éléments qui concourent à la création de la valeur perçue

**CAPET EXTERNE D'ÉCONOMIE ET GESTION**

Option « marketing »

Session 2015

**ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION**

**Épreuve sur dossier**

**Coefficient 2**

Préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Présentation 30 minutes maximum ; entretien 30 minutes

**NOM du candidat : xxxx**

**Numéro de jury : xx**

**Date :**

L'épreuve porte sur l'exploitation de votre dossier.

Elle consiste à élaborer et à présenter au jury une production (ressource pédagogique ou support d'évaluation).

Dans le cadre suivant :

Niveau et type de classe : BTS MUC Première année

Contexte : classe entière de 30 étudiants dont 10 issus de la filière professionnelle et un redoublant.

Enseignement : Développement de l'unité commerciale

Thème : L'environnement du marché

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier si besoin d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

NB : Il s'agit de didactiser une situation vécue ou observée dans une organisation et non de présenter une

**Extrait du programme ou du référentiel :**

<b>S 412- Le marché des produits et services</b>	
L'environnement	Préciser les composantes de l'environnement. Montrer l'impact de l'environnement en termes de contraintes et d'opportunités

<b>SAVOIR-FAIRE :</b> « Être capable de .... »	<b>CONDITIONS DE RÉALISATION :</b> « On donne.... »	<b>CRITERES d'ÉVALUATION :</b> « On exige..... »
<b>C 62- Réaliser et exploiter des études commerciales</b> C 622 Analyser les informations commerciales issues d'études et exploiter les résultats	Avec : - des informations quantitatives et qualitatives (études ad hoc, panels) - un problème commercial - les contraintes de l'unité commerciale	- Les résultats mis en valeur correspondent au problème posé - Les recommandations sont cohérentes avec les résultats - Elles respectent les contraintes